



Dois je accepté le csp

Par **Choupette88**, le **19/03/2021** à **11:04**

Bonjour,

Je suis actuellement licencié économiquement j'ai retrouvé une formation en alternance d'un an avec un cdi derrière dois je refuser le csp ou est ce que ça peut être financé par le csp ?

Par **P.M.**, le **19/03/2021** à **11:24**

Bonjour,

Pour le financement de la formation pendant le CSP, c'est Pôle Emploi qui pourrait vous le dire pendant le temps de réflexion, ainsi vous pourriez prendre votre décision en connaissance de cause....

Mais si c'est un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, a priori, vous ne pourrez pas avoir d'avantage de financement que le salaire qui est lié....